



FAQ: Base de données de médecins, universitaires, professionnels de santé/éducateurs autochtones

Pourquoi a-t-on besoin d'une base de données sur les médecins, les universitaires et les professionnels de la santé/éducateurs autochtone?

Présentement il y a un besoin de faire un inventaire d'individus autochtones intéressés à participer à la formation médicale pour comprendre les lacunes et de s'assurer que les ressources sont utilisées de manière adéquate et pour réduire la répétition du travail.

Comment une personne peut-elle s'inscrire dans la base de données?

Les individus autochtones intéressés à s'inscrire dans la base de données devront remplir un formulaire comprenant leur éducation, institution/organisation actuelle et leur domaine de compétence, etc.

Est-ce que les écoles de médecine canadiennes auront accès à la base de données?

Les individus autochtones intéressés à faire partir de cette base de données auront l'option de choisir le mode d'accès de leurs informations: 1) En première ligne et/ou 2) En interne (Seules les personnes figurant dans la base de données peuvent effectuer des recherches dans celle-ci).

